



CNE info 4 - UCLouvain - Mai 2025

L'actualité de ce mois de mai reste marquée par les mesures des gouvernements aux différents niveaux de pouvoir: au fédéral l'Arizona assombrit le paysage des pensions de bon nombre de travailleurs de l'université tous statuts confondus, les décisions du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles impactent également votre quotidien en ne refinançant pas le secteur de l'enseignement supérieur et enfin les politiques de la région wallonne impactent plus particulièrement l'avenir de nos chercheurs.

La CNE reste mobilisée sur tous les fronts. Une assemblée des travailleurs a eu lieu le **13 mai**. De plus, le **22 mai** nous vous attendons nombreuses et nombreux dans les rues pour manifester avec nos collègues des secteurs non-marchands pour défendre nos universités mises en péril par les nombreuses décisions des gouvernements.

Si vous souhaitez recevoir cette newsletter automatiquement à partir du mois prochain, envoyez votre adresse mail à secretariat-cne@uclouvain.be

Délégation syndicale

- Le **temps de travail** constitue un pilier fondamental de la législation sociale en Belgique. Les règles régissant ce temps de travail sont reprises principalement [dans le règlement de travail](#). Suite à l'interpellation d'un grand nombre de travailleurs, la CNE a demandé de clarifier l'application de certaines règles: que se passe-t-il si je travaille un samedi? Quelles sont les règles quand je travaille plus de 9h par jour? ... Nous espérons arriver à une clarification de toutes ces règles dans les mois à venir. Si vous souhaitez partager un témoignage concernant l'application du temps de travail au sein de votre entité, n'hésitez pas à l'envoyer à l'adresse secretariat-cne@uclouvain.be
- L'**assemblée des mandataires FNRS** permanents et temporaires a eu lieu le **mardi 15 avril** à Saint-Louis. Ce fut l'occasion d'entendre les demandes des mandataires que nous relayerons lors de nos prochaines réunions de l'OCN. Parmi les demandes émises, il y a la demande de recevoir une fiche de

paye mensuelle, des demandes de clarification sur les règles de remboursement des transports en commun, fin de carrière

- Le **22 mai à 10h30** l'ensemble des acteurs du Non-marchand se retrouveront dans les rues de Bruxelles pour réclamer des salaires plus élevés, plus d'emplois et des postes de travail plus attrayants. Les valeurs centrales sont la solidarité, l'égalité, la dignité et la justice sociale. La CNE UCLouvain vous invite à rejoindre cette action afin de dénoncer la fragilisation des universités qui menace le personnel. Vous trouverez via le QR code ci-dessous ci-joint le dossier complet sur l'impact des mesures de l'Arizona sur les travailleurs des universités. Si vous souhaitez recevoir plus d'information sur cette action, envoyez nous un mail à l'adresse: secretariat-cne@uclouvain.be



Conseil d'entreprise du 22 Avril 2025

- Le Conseil d'administration a acté la possibilité pour les professeurs de prendre une **année sabbatique** au plus tard 5 ans avant leur éméritat. Auparavant les règles interdisaient une prise après 60 ans.
- Les décrets permettant de modifier **les rythmes académiques** ne sont toujours pas finalisés. Une réflexion est en cours afin de présenter une position commune de l'ensemble des universités sur le sujet.
- Pour le moment l'UCLouvain a pris la décision de ne pas répondre aux courriers officiels émanant des autorités fédérales des États-Unis qui concernent les chercheurs, notamment au niveau de la politique inclusive de l'Université.
- En ce qui concerne **la politique de grand entretien et le master Plan de rénovation des bâtiments**, les représentants CNE, ont rapporté une situation préoccupante au niveau de la sécurité des bâtiments et des conditions de travail. Dans les master plan, les représentants CNE demandent d'apporter une attention particulière aux bâtiments du site de Tournai.
- Comme prévu dans la **Convention Collective de Travail (CCT) sur le télétravail**, une évaluation de la CCT a été présentée. Avant l'entrée en vigueur de la nouvelle CCT, 500 conventions avaient été signées. Suite à la nouvelle CCT, 1035 conventions ont été signées, en ce compris sur le site de Saint-Louis. Les statistiques présentent la répartition par tranche d'âge et par sexe, par temps d'occupation et par lieu de travail. Les représentants CNE au Conseil d'entreprise ont demandé de pouvoir disposer de statistiques sur le nombre conventions prévoyant plus qu'un jour de télétravail.

Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT)

du 24 Avril 2025

- La présentation des **résultats de l'enquête Pulse-T** sont en cours d'élaboration pour les grandes entités : Secteur, Instituts, Facultés. Ils devraient être envoyés dans le courant du mois de mai. Les résultats par entités plus petites suivront entre mai et août. Après une appropriation par les responsables d'équipes, les résultats seront communiqués aux membres des équipes. Pour chaque entité, il sera attendu de rédiger un plan reprenant une à trois actions. Par ailleurs cinq axes prioritaires institutionnels ont été définis. Ceux-ci ont été communiqués vers la mi-mai.
- Comme prévu dans la législation, l'employeur a présenté une **évaluation de la procédure liée au trajet de réintégration** des membres du personnel après une absence de longue durée. Un changement important a été introduit dans la législation relative au *Trajet de réintégration* en 2022. En lieu et place de 5 décisions possibles auparavant, il n'y en a plus que trois : A - reprise du travail ; B - inaptitude définitive, mais autre travail possible ; C - impossibilité de procéder à l'évaluation. En 2024 il y a eu à l'UCLouvain une quinzaine de trajets de réintégration initiés.
- La campagne de promotion du **tri des déchets** va être lancée prochainement. Il y aura quatre affiches, présentant chacune une catégorie de déchet. Des auto-collants seront également mis à disposition. Les îlots de tri seront composés de trois poubelles, quatre si les déchets organiques doivent être séparés des autres. Le déploiement s'échelonnera entre le 18 mai et le mois de septembre. Une adresse courriel spécifique à la gestion des déchets sera créée pour chaque site.

- Lien vers les procès verbaux du Conseil d'entreprise : <https://urls.fr/oJievp>
- Lien vers les procès verbaux du Comité pour la Prévention et Protection au travail : <https://urls.fr/zh3Yhw>

Savez-vous que?

- Vous pouvez faire appel à un **délégué syndical si vous souhaitez être accompagné** lors d'une discussion avec votre responsable ou avec les ressources humaines. Il arrive dans certaines situations que des membres du personnel demandent de pouvoir être accompagnés lors d'une rencontre avec leur responsable ou l'ARH. Si c'est votre cas, n'hésitez pas à prendre contact avec un délégué syndical CNE UCLouvain.

Évènements à venir

Dates à épingler dans votre agenda

22 mai: Manifestation du secteur du non marchand à Bruxelles

22 mai : Comité pour la protection et la prévention au travail

26 mai: Conseil d'entreprise

Contact

N'hésitez pas à partager avec nous votre réalité de terrain ou à nous poser des questions par rapport à votre situation individuelle ou des questions plus collectives à l'adresse : secretariat-cne@uclouvain.be

Adresses

- Les bureaux de la délégation syndicale permanente se trouvent Chemin du Cyclotron 2, Bâtiment de Hemptinne, Aile B - 1er étage, 1348 Louvain-La-Neuve. La délégation syndicale CNE dispose aussi de bureaux sur les autres sites et se tient à votre disposition sur rendez-vous : secretariat-cne@uclouvain.be .
- La liste des représentants CNE dans les différents organes de concertation est accessible par le lien suivant: <https://urls.fr/kWDxIc>. N'hésitez pas à prendre contact avec une des personnes élue ou à envoyer un mail à l'adresse secretariat-cne@uclouvain.be.
- Vous trouverez de très nombreuses informations sur le site de la délégation CNE- UCLouvain: <https://www.desy.ucl.ac.be>.